

CISIRH

Bilan social

2015

SRH

SOMMAIRE

I.	EFFECTIFS.....	3
1.1	CHIFFRES	3
1.2	EFFECTIFS PAR CATEGORIES ET PAR SEXE	3
1.3	EFFECTIFS PAR SEXE ET PAR STATUT	3
1.4	ÂGE MOYEN	4
1.5	EFFECTIFS EN FONCTION DE LA QUOTITE TRAVAILLEE	5
1.6	FLUX 2015	5
1.7	ANCIENNETE DE PRESENCE AU CISIRH.....	6
1.8	MOBILITE INTERNE.....	6
II.	GESTION ADMINISTRATIVE	7
2.1	CONGE MATERNITE ET PATERNITE	7
2.2	CONGE BONIFIE	7
2.3	COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)	7
	<i>Abondement des CET.....</i>	<i>7</i>
	<i>Indemnisation au titre de 2015</i>	<i>7</i>
	<i>Consommation au titre de 2015.....</i>	<i>7</i>
2.4	ARRETS DE TRAVAIL.....	7
2.5	ACCIDENTS DE TRAVAIL	8
2.6	ENFANT MALADE	8
III.	CARRIERE	8
3.1	CONCOURS.....	8
3.2	PROMOTION.....	8
IV.	FORMATION	8
4.1	SYNTHESE	8
4.2	REPARTITION DES JOURS-STAGIAIRES EN FONCTION DES TRANCHES D'AGE	9
4.3	NATURE DES FORMATIONS ET LES MOYENS MIS EN ŒUVRE	10
	<i>Thématiques des formations.....</i>	<i>10</i>
	<i>Le budget.....</i>	<i>10</i>
V.	SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL.....	11
5.1	VISITES MEDECIN DE PREVENTION	11
5.2	EXERCICES D'EVACUATION	11
5.3	ÉVALUATION DES ACTIONS CONDUITES EN SANTE SECURITE AU TRAVAIL	11
	<i>Le Document Unique de Recueil des Risques (DUERP) et le Plan Annuel de Prévention (PAP).....</i>	<i>11</i>
	<i>Les actions engagées du point de vue organisationnel.....</i>	<i>11</i>
	<i>Les actions engagées du point de vue des techniques collectives et individuelles</i>	<i>12</i>
	<i>Les actions engagées pour l'agent</i>	<i>12</i>
VI.	ACTION SOCIALE	12
6.1	ARBRE DE NOËL DU MINISTERE	12
6.2	PRETS IMMOBILIER ET DEMANDE DE LOGEMENT	12
VII.	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	13

I. EFFECTIFS

1.1 Chiffres

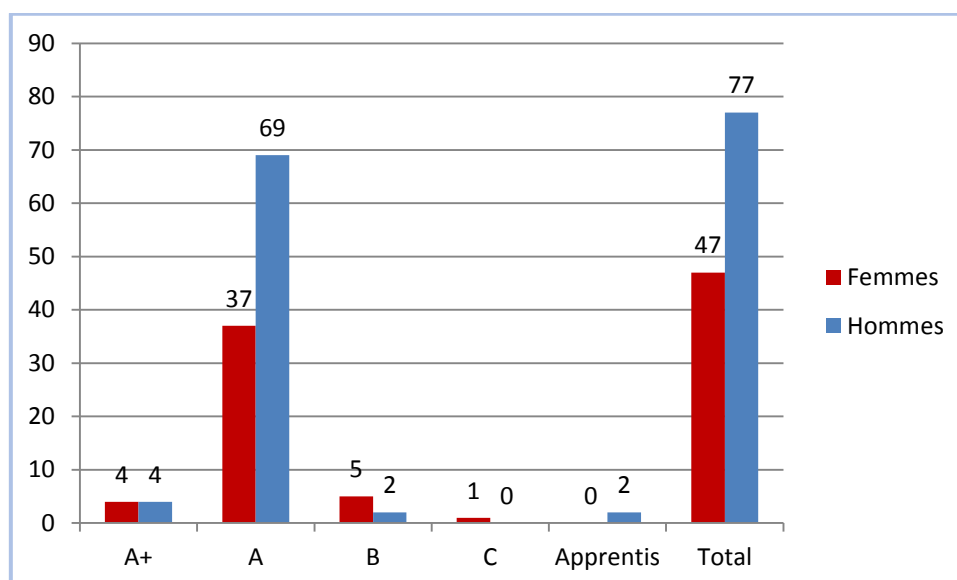
Au 31/12/2015, les effectifs en fonction (hors stagiaires et vacataires) s'établissent à 124 agents dont :

- contractuels : 84
- titulaires : 38
- apprentis : 2

La provenance des titulaires couvrent la plupart des ministères avec une très forte représentation des ministères économiques et financiers.

1.2 Effectifs par catégories et par sexe

Les catégories A sont très largement majoritaires au sein du CISIRH.

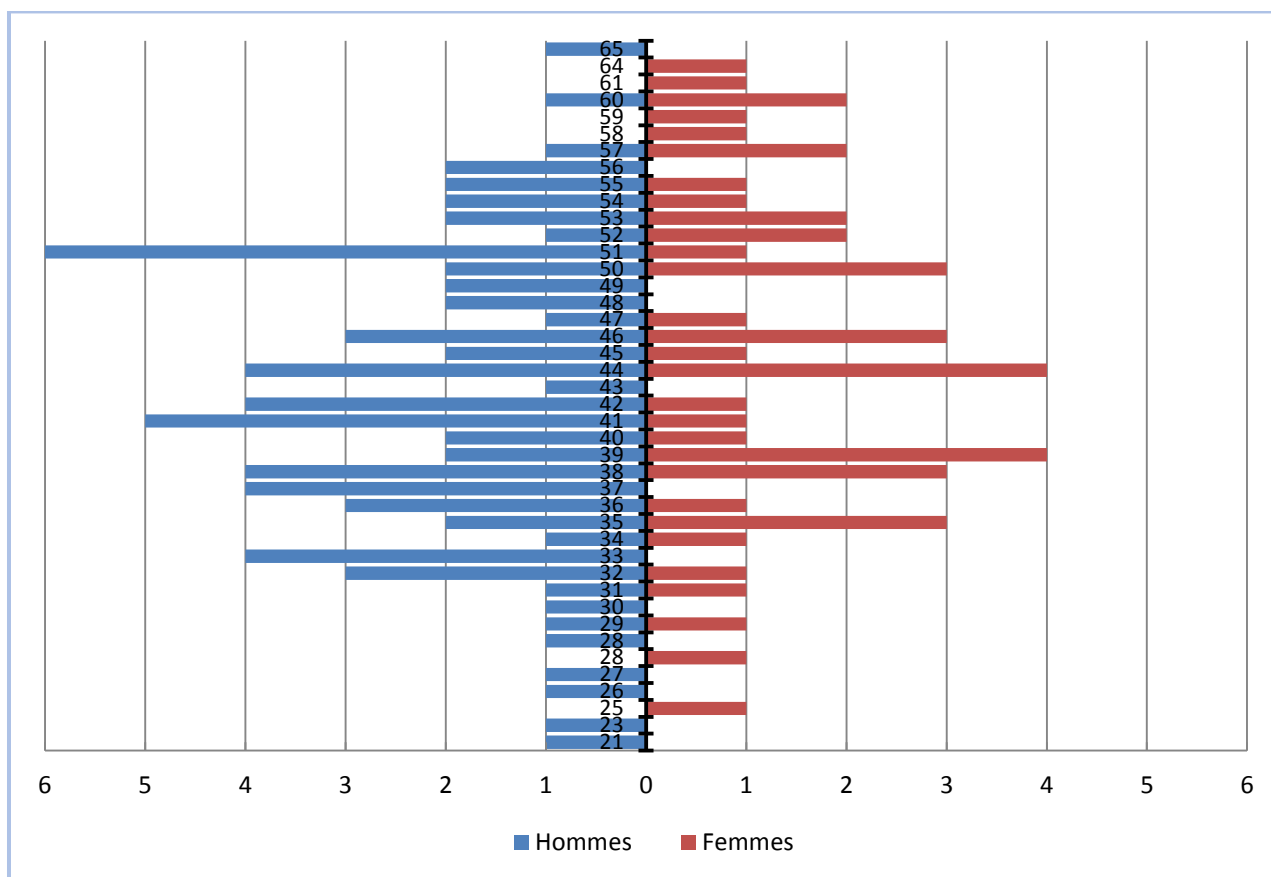


1.3 Effectifs par sexe et par statut

	Total	Total (%)	Titulaires		Contractuels	
			Nombre	%	Nombre	%
Femmes	47	38%	22	18%	25	20%
Hommes	77	62%	16	13%	61	49%
TOTAL	124	100%	38	31%	86	69%

Le personnel du CISIRH est majoritairement masculin (62% d'hommes et 38% de femmes). Cette tendance est plus particulièrement marquée parmi les contractuels (49% d'hommes pour 20% de femmes).

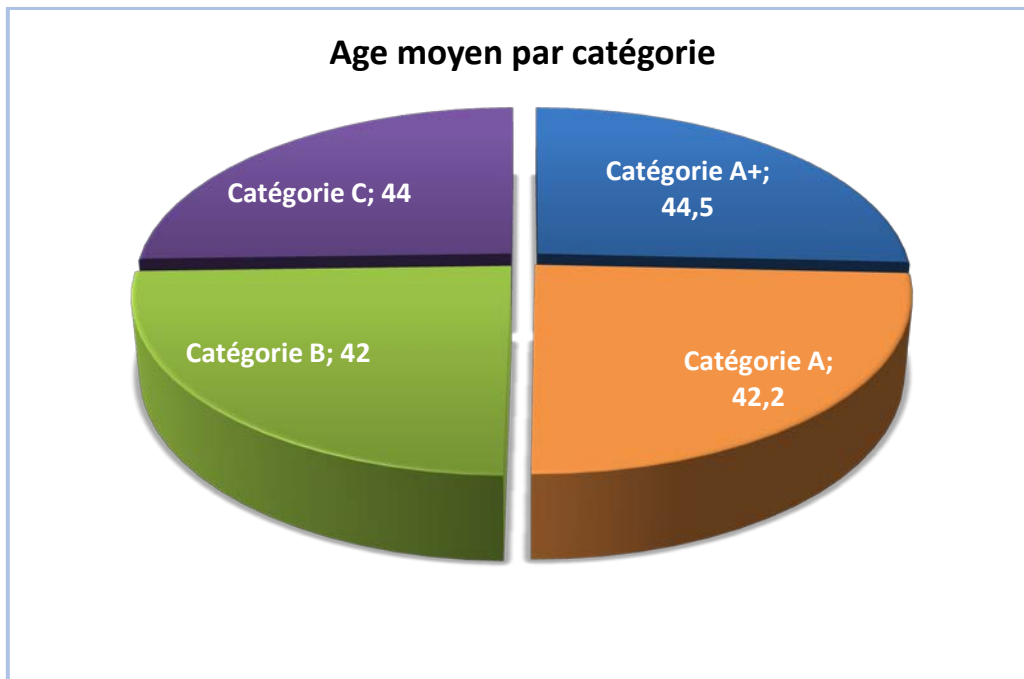
1.4 Âge moyen



La moyenne d'âge du personnel est de 42,9 ans répartie comme suit :

- contractuels : âge moyen 41,2
- titulaires : âge moyen 46,2

	Age moyen				Age médian
	Titulaires		Contractuels		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Catégorie A+	48,5	51	40	38,5	44,5
Catégorie A	44,85	47,93	42,46	41,09	42,2
Catégorie B	42	45,2	26		42
Catégorie C		44			44



1.5 Effectifs en fonction de la quotité travaillée

119 personnes travaillent à temps complet soit 95,7% de l'effectif

- 5 temps partiel à 80% soit 4,3% de la population du CISIRH

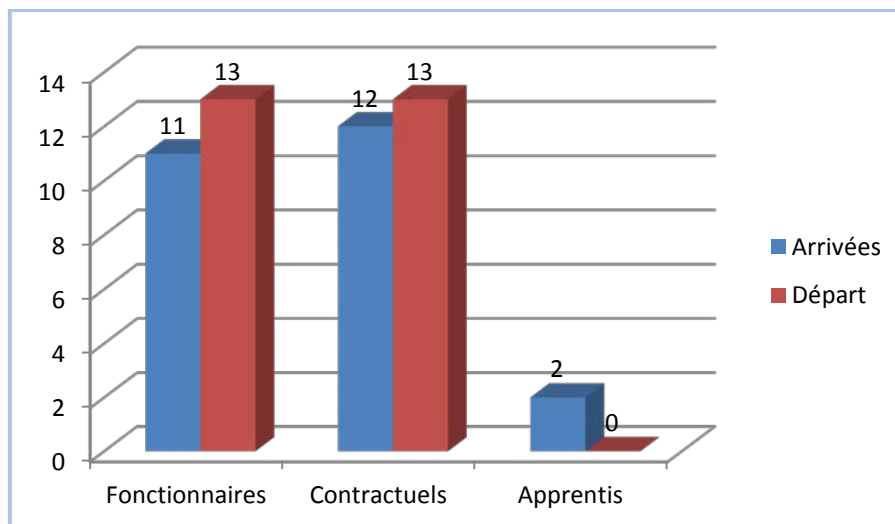
Les personnels à temps partiel sont uniquement des femmes dont la moyenne d'âge est de 50,2 ans.

1.6 Flux 2015

Au titre de 2015, 25 personnes ont intégré le CISIRH et 26 personnes ont quitté le Centre.

Les arrivées et les départs se répartissent comme suit.

	Arrivées	Départs
Hommes	16	16
Femmes	9	10
TOTAL	25	26



1.7 Ancienneté de présence au CISIRH

Date d'arrivée	Années d'ancienneté	Effectifs	Hommes	Femmes	fonctionnaires	Contractuels
2008	7	5	3	2	4	1
2009	6	10	5	5	2	8
2010	5	14	8	6	6	8
2011	4	21	16	5	6	15
2012	3	39	23	16	8	31
2013	2	11	6	5	2	9
2014	1	1	1	0	0	1
2015	0	23	15	8	10	13
TOTAL		124	77	47	38	86

1.8 Mobilité interne

Au titre de l'année 2015, le CISIRH a enregistré 26 mobilités internes du fait de la transformation de la structure.

II. GESTION ADMINISTRATIVE

2.1 Congé maternité et paternité

1 femme a bénéficié d'un congé de maternité et 3 hommes ont bénéficié d'un congé de paternité au titre de l'année 2015.

2.2 Congé bonifié

Aucun agent n'a bénéficié d'un congé bonifié en 2015.

2.3 Compte épargne temps (CET)

65 CET (historiques ou pérennes) sont actifs au 31 décembre 2015, alimentés à hauteur de 1398,5 jours, soit une moyenne de 21,5 jours par CET.

Abondement des CET

- 11 personnes ont ouvert un CET au titre de l'année 2015.
- 752,5 jours ont été épargnés (ou transférés suite à mutation) sur les CET existants ou ouverts au titre de l'année 2015.

Indemnisation au titre de 2015

10 personnes ont demandé une indemnisation pour un total de 63 jours soit une moyenne de 5,25 jours.

- 10 hommes
- 2 femmes

2 titulaires ont demandé le versement de jours à la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP).

Consommation au titre de 2015

32 personnes ont utilisé leur CET sous forme de congés pour un total de 173,5 jours :

- 22 hommes pour 127 jours
- 10 femmes pour 46,5 jours

2.4 Arrêts de travail

Au titre de l'année 2015, le nombre de jours d'arrêt concernent 49 personnes sur un effectif de 124 pour un total de 675 jours, soit une moyenne de 13,78 jours d'arrêt par personne.

Abstraction faite des arrêts supérieurs à 50 jours (371 jours, 3 personnes), des congés maternités, couches pathologiques et des accidents de travail, la moyenne s'établit à 6,61 jours d'arrêt par personne pour les 121 personnes restantes.

Le nombre de jours d'arrêt pour congé de grave maladie concerne 1 personne pour un total de 258 jours.

2.5 Accidents de travail

En 2015, 4 agents ont été victimes d'un accident de trajet (soit un total de 39 jours d'arrêt de travail).

2.6 Enfant malade

Au titre de l'année 2015, le nombre de jours d'autorisation d'absence pour soigner ou assurer la garde d'un enfant malade représenter un total de 68 jours

III. CARRIERE

3.1 Concours

1 titularisation de la lauréate au concours spécial dit loi « Sauvadet »

3.2 Promotion

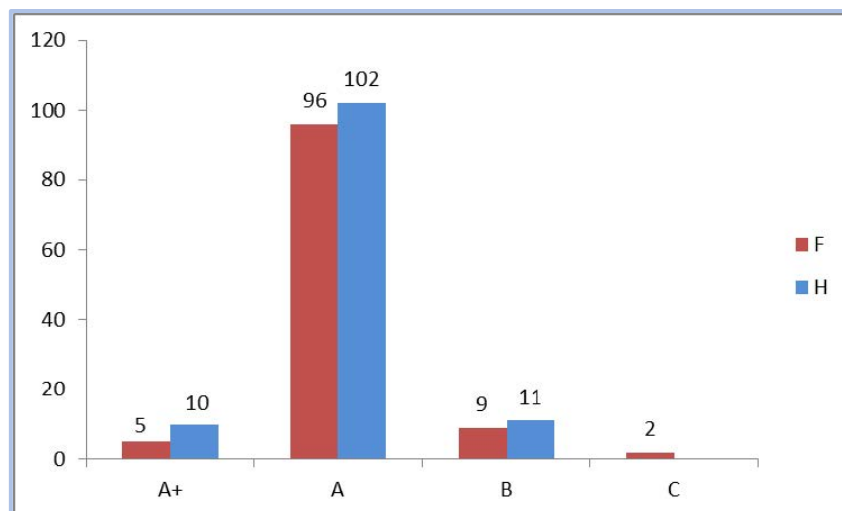
1 promotion au grade d'attaché hors classe

IV. FORMATION

4.1 Synthèse

86% de la population de la structure soit 111 agents ont suivi au moins une formation durant l'année, soit une augmentation de 2% par rapport à l'année 2014. Un agent a suivi en moyenne 4,56 jours de formation et la durée moyenne d'une session est de 2 jours.

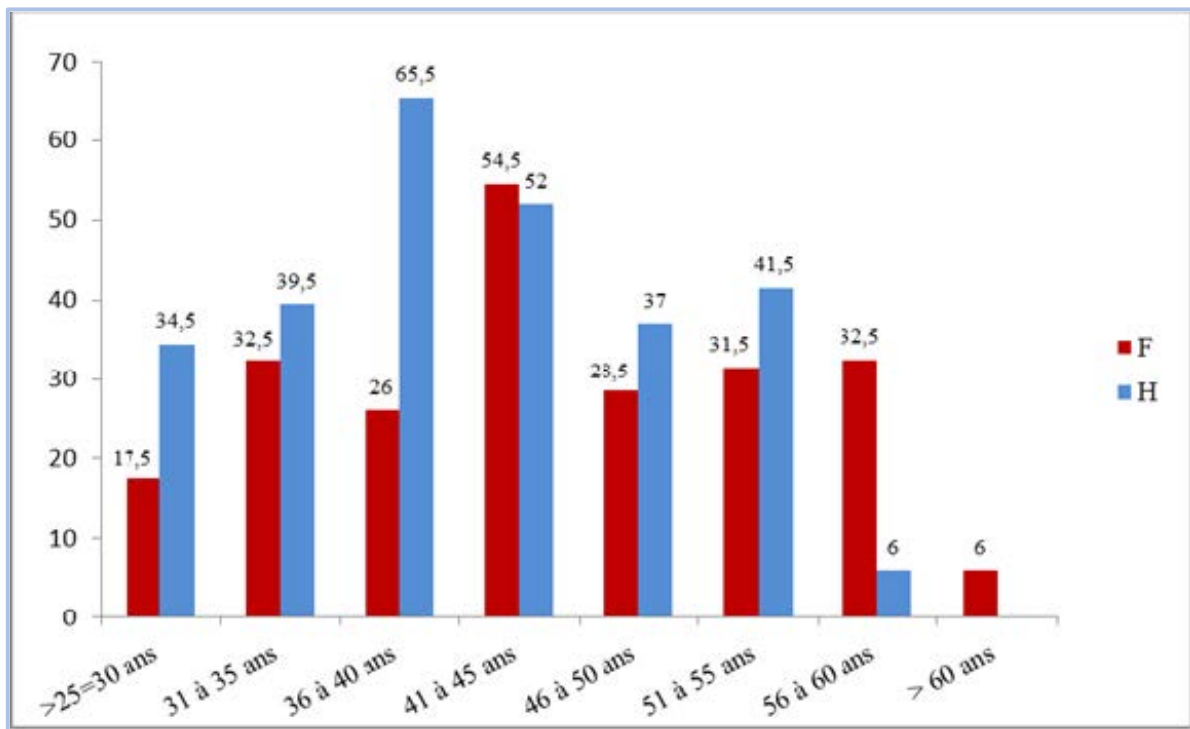
Au total, 235 stagiaires ont suivi 505 jours de formations. Ces chiffres intègrent évidemment la participation de certains stagiaires à plusieurs formations.



A noter, qu'en moyenne, 48% des stagiaires sont des femmes (celles-ci représentent 38% des effectifs du CISIRH).

4.2 Répartition des jours-stagiaires en fonction des tranches d'âge

La répartition des jours-stagiaires en fonction des tranches d'âge se présente comme suit.



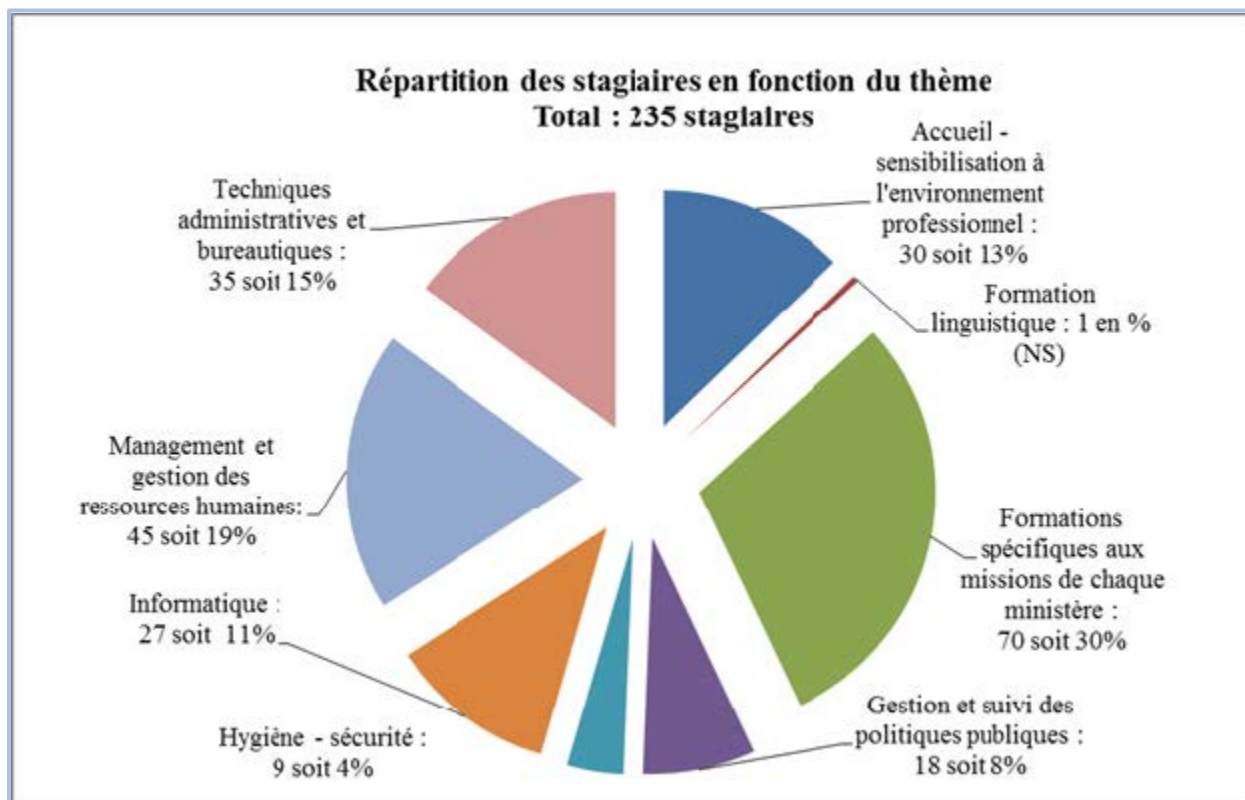
Ces données attestent qu'il n'y a pas de sous-représentation des agents de catégories C et B à l'accès à la formation ni de discrimination dans l'accès à la formation concernant les différents critères (genres, âge, catégories).

4.3 Nature des formations et les moyens mis en œuvre

Thématiques des formations

49% des stagiaires ont suivi une formation sur des thématiques liées aux ressources humaines et au management. Ces deux thématiques représentent 52% des jours-stagiaires.

Les thèmes liés à l'informatique et la bureautique représentent 26% des stagiaires et 30% des jours-stagiaires.



Le budget

Deux catégories de formations peuvent être définies :

- les formations organisées via les prestataires extérieurs dont :
 - formations techniques dans le cadre de la convention avec la DGFIP ;
 - formations techniques commandées auprès de prestataires extérieurs ;
 - formation HR Access/SOPRA.
- Les formations organisées via l'IGPDE.

L'effort de formation représente un coût correspondant à 1% de la masse salariale du service.

V. SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

5.1 Visites médecin de prévention

Tout contractuel recruté a passé une visite médicale conformément à la législation. 11 visites ont été effectuées dans le cadre des embauches dont 2 pour le recrutement des apprentis.

- 22 agents ont bénéficié d'une visite médicale dans le cadre du plan quinquennal de suivi.
- 3 agents ont passé la visite à la suite de congés maternité.

5.2 Exercices d'évacuation

Deux exercices d'évacuation ont eu lieu en 2015. L'ensemble du personnel a évacué les locaux dans un temps considéré comme bon par les personnels supervisant l'exercice.

5.3 Évaluation des actions conduites en sante sécurité au travail

A la suite de l'exercice de refondation du programme RH-Paye de l'Etat, il a été décidé de créer un nouveau service à compétence nationale : le CISIRH créé par décret du 9 février 2015 et son organisation définie par un arrêté du 12 juin de la même année. Sans attendre la publication de ce dispositif réglementaire de nombreuses actions ont été engagées.

Suite à cette réorganisation et au nouveau projet de service du CISIRH, une étude d'impact, conduite par le cabinet GESTE, a été réalisée entre février et juillet 2015.

Cette étude a eu pour objectifs d'effectuer un diagnostic et des recommandations en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, qui ont tous été repris dans le DUERP – PAP 2015-2016.

Le Document Unique de Recueil des Risques (DUERP) et le Plan Annuel de Prévention (PAP)

Le Document Unique de Recueil des Risques, ainsi que le Plan Annuel de Prévention ont été revus afin de prendre en compte :

- les recommandations issues de l'étude d'impact GESTE ;
- les signalements et recommandations inscrits dans le compte rendu de la visite du site effectuée les 12 et 13 novembre 2014 par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail ;
- l'actualisation des risques identifiés dans le DUERP de la campagne 2014-2015 en tenant compte de l'évolution des effectifs, des nouvelles missions et des nouveaux modes de fonctionnement du CISIRH.

Les actions engagées du point de vue organisationnel

- mise en place de hiérarchie intermédiaire et d'un comité des managers ;
- formation managériale effectuée par les encadrants ;
- généralisation des réunions de bureau hebdomadaire et encouragement à travailler en mode participatif au sein des équipes ;

- restructuration, regroupement des équipes autour de 5 entités, refonte et diffusion de fiches de poste pour accompagner cette réorganisation ;
- partage des travaux des différentes entités par le biais de rencontres bimensuelles intitulées « regards croisés » ;
- information hebdomadaire des agents sur les activités et la vie du CISIRH par le biais d'une lettre d'information, qui permet notamment de diffuser le compte-rendu du CODIR hebdomadaire ou de diffuser des fiches de bonnes pratiques partagées au CISIRH ;
- diffusion d'un support multimédia spécifique à la santé sécurité au travail ;
- diffusion de consignes spécifiques à la santé sécurité au travail par le biais de la lettre d'information hebdomadaire ;
- mise en place d'un baromètre social à fréquence bi-annuelle *a-minima* ;
- Réunions pluriannuelles avec l'ensemble des agents et en présence des ministères qui ont présenté l'état d'avancement de leur collaboration avec le CISIRH.

Les actions engagées du point de vue des techniques collectives et individuelles

- intervention du pôle ergonomie du Secrétariat général ;
- restructuration des espaces, avec espaces de circulation à l'extérieur des lieux de travail et mise en place de cloisons pour délimiter les espaces de circulation des espaces de travail ;
- prise en compte d'espaces suffisants pour les agents qui disposent de beaucoup plus de m² (entre 9 et 12 aujourd'hui) ;
- mise à disposition de lampes de bureaux et de tapis de souris à surface micro structurée ;
- réaménagement de certaines salles, comme la salle de restauration.

Les actions engagées pour l'agent

- modification des rôles, responsabilités et missions des prestataires, mise en place d'un suivi des prestataires ;
- orientation systématique vers l'Assistant de Prévention de toute personne en difficulté.
- Evaluation des actions conduites en sante sécurité au travail

VI. ACTION SOCIALE

6.1 Arbre de Noël du ministère

Au titre de l'année 2015, 88 enfants (55 agents) ont bénéficié de chèques cadeaux et 91 places de cirque ont été distribuées (97 agents).

6.2 Prêts immobilier et demande de logement

- 2 agents ont obtenu un prêt immobilier complémentaire ;
- 1 agent a obtenu un prêt équipement logement ;
- 1 agent a effectué une demande de logement ;
- 4 aides à une première installation ont été attribués.

VII. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le CISIRH a enregistré en 2015 une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé.